

# Le frelon asiatique une nécessité d'agir



Un dispositif de surveillance et de lutte visant à repérer, répertorier et faire détruire les nids par des entreprises spécialisées a été mis en place dans le département de l'Eure.

## Savoir le reconnaître

Le frelon asiatique ou frelon à pattes jaunes est une espèce invasive, arrivée par erreur dans le sud-ouest de la France en 2004, il a depuis envahi tout le territoire français. C'est un redoutable prédateur qui s'attaque à toutes sortes d'insectes mais principalement aux abeilles, ce qui préoccupe particulièrement les éleveurs de ruches.

**Si vous constatez la présence d'un nid de frelon asiatique, il est important de le signaler auprès du service rivière et milieux naturels de l'Agglomération Seine-Eure.**

**Prise en charge à 100% (Agglo + Département) de sa destruction.**  
Sous réserve d'une confirmation par la police rurale.

## Comment bien identifier le frelon asiatique ?



Frelon asiatique  
(taille réelle 3cm)



Frelon européen  
(taille réelle 4cm)

### Zoom sur les nids



Nid primaire du  
frelon asiatique



Nid secondaire  
du frelon asiatique

### Contact

Service rivière et milieux naturels  
de l'Agglo Seine-Eure : 02 32 50 89 52

| [agglo-seine-eure.fr](http://agglo-seine-eure.fr)